

LE SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SAMEDI 9 DÉCEMBRE À SAINT-LÔ

Saint-Lô Agglo est partenaire du Crédit Agricole Normandie et de la Région Normandie pour l'organisation du 1^{er} salon de la rénovation énergétique de la Manche sur son territoire.

LE SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À SAINT-LÔ

Le salon s'adresse aux propriétaires qui souhaitent faire des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Les visiteurs pourront assister à des conférences thématiques, obtenir des conseils sur les aides mobilisables et les possibilités de financement, rencontrer des professionnels pour construire leur projet. Le salon est également ouvert aux artisans

**Samedi 9 décembre 2023
de 10h à 17h**

Pôle Agglo21
58 rue Lycette Darsonval – Saint-Lô

Le salon est **gratuit**.

Les exposants

- Crédit Agricole de Normandie,
- Région Normandie,
- Saint-Lô Agglo,
- Les opérateurs France Renov : CDHAT, 7 vents et Urbanis
- FFB (Fédération Française du Bâtiment)
- CAPEB 50 (syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment)
- Cordhomme & bois (Noues de Sienne 14)
- EDM – Énergie Durable Maîtrisée (Mondeville 14)
- Enerterre (Saint-Lô 50)
- Eurl Xavier Lair Isolation Menuiserie Charpente (Ouville 50)
- Franck Bily Maitrise d'œuvre (Marcy les Grèves 50)
- Idée Energies (Courcy 50)
- Izabelle Bâtiment (Quibou 50)
- Les Chantiers de Demain (Canisy 50)
- Marsais Bruno Couverture Isolation Charpente (Dragey Ronthon 50)
- Thermiconseil (Saint Martin des Champs 50)
- Varin Isolation père et fils (La Colombe 50)

Programme des conférences

Des conférences animées à plusieurs voix avec des témoignages et des retours d'expérience d'entreprises et des temps d'échanges en fin de conférence.

La conférence sur les aides à la rénovation énergétique est programmée sur la matinée et sur l'après-midi pour permettre aux visiteurs qui souhaitent venir sur une demi-journée d'en bénéficier.

Matin

10h30-11h : Les aides à la rénovation énergétique

11h15 – 12h30 : L'intérêt de la rénovation énergétique globale et performante

Après-midi

13h30-14h15 : Rénover avec des matériaux biosourcés

14h30-15h : Les aides à la rénovation énergétique

15h15-16h : La rénovation des logements locatifs, pourquoi c'est le moment ?

Vous pourrez également suivre les conférences en direct à distance.

Intervenants :

- Crédit Agricole de Normandie,
- Région Normandie,
- Saint-Lô Agglo,
- CDHAT,
- Les 7 vents,
- ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Éco-construction),
- Enerterre,
- des entreprises du bâtiment.

Retrouvez toutes les infos sur le salon de la rénovation énergétique sur :

le site de l'agglo saint-lo-agglo.fr <https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/agenda/salon-de-la-renovation-energetique>

ou sur le site dédié <https://apps.ca-normandie.fr/salon-eco-renovation/stlo/index.php>

SALONS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En cohérence avec son Projet Sociétal, **le Crédit Agricole Normandie poursuit son engagement pour la transition énergétique.** Convaincu que l'accompagnement des ménages est décisif pour contribuer à la neutralité carbone du parc de logements, le Crédit Agricole soutient la transition énergétique et perpétue ainsi, son rôle d'acteur engagé dans les grandes transitions sociétales.

Afin d'accompagner les propriétaires et de les guider à chaque étape de leur projet d'éco rénovation, **le Crédit Agricole déploie le dispositif des salons de la rénovation énergétique sur le Calvados, la Manche et l'Orne.**



Les salons viennent en complément du site [« J'Ecorénove mon logement »](#), une plateforme qui propose aux ménages un parcours simplifié pour les guider, pas à pas, dans la rénovation énergétique de leur habitat.

En 2023, trois salons organisés [Alençon, le 8 avril – Caen, le 18 novembre et Saint-Lô le 9 décembre] et d'autres devraient l'être en 2024, par exemple à Cherbourg.

LA RÉGION NORMANDIE, PARTENAIRE DES SALONS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Normandie Bâtiments Durables

La Région Normandie, chef de file pour la transition énergétique, a adopté en octobre 2016 son plan d'actions « Normandie Bâtiments Durables ». L'objectif : soutenir la construction et la rénovation de bâtiments performants énergétiquement (principalement le logement public et privé, collectif et individuel mais aussi le parc tertiaire public communal et intercommunal).

Le plan répond à **trois grands enjeux** :

- **l'enjeu environnemental** pour réduire la consommation énergétique et la production de gaz à effets de serre du secteur du bâtiment (2^{ème} secteur émetteur après l'industrie en Normandie, 1^{er} au niveau national),
- **l'enjeu économique** pour faire de la construction et de la rénovation énergétique du parc bâti un levier majeur de développement de l'ensemble de la filière « construction » normande (en termes de chiffre d'affaires, d'emplois, et de montée en compétence),
- **l'enjeu social** pour réduire la part des ménages normands en situation de vulnérabilité énergétique du fait du coût du poste chauffage dans leur budget.

Le challenge à relever est considérable : sur les 1 750 000 logements du parc normand, la moitié a été construite avant la première réglementation thermique de 1974 et présente des caractéristiques de forte consommation. En outre, le parc est constitué aux deux tiers de logements individuels, ce qui justifie la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des particuliers, le tiers restant des logements collectifs se subdivisant à égale hauteur entre les logements publics (logements sociaux) et les copropriétés privées.

Les objectifs fixés en partenariat avec l'Etat et ses agences (ADEME et ANAH) sont ambitieux : 30 000 logements rénovés par an, dont une partie significative de logements de familles à faibles revenus.

Ces objectifs se traduisent par plusieurs dispositifs financés par les crédits Région ou Europe (FEDER) : le Chèque éco-énergie Normandie, les aides aux bailleurs sociaux pour la construction et la rénovation énergétiques des logements sociaux (cible à 8000 logements rénovés BBC via le FEDER sur 2014-2020), les aides aux syndicats de copropriété pour la rénovation énergétique des copropriétés et les aides aux collectivités, via les AMI Territoire 100% EnR et Territoires durables 2030.

La Région s'est également engagée en tant que porteur associé du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) piloté au plan national par l'ADEME sur la période **2021-2023**, prolongé d'un an en 2024. Le portage du programme se

traduit par **l'organisation, l'animation et le cofinancement** (crédits CEE^[1] délégués à la Région, crédits FEDER et crédits Région) du réseau des **espaces conseil « France Rénov' » normands** portés par les EPCI ou par des structures associatives.

Grâce aux aides du plan Normandie Bâtiments durables, environ 29 000 logements ont bénéficié d'une aide pour un audit énergétique, pour une construction avec une haute performance énergétique ou une rénovation avec un gain supérieur à 40% par rapport à la consommation initiale depuis janvier 2016. La Région a engagé 146 millions €, ce qui a généré 775 millions € de travaux de performance énergétique.

SAINT-LÔ AGGLO, PARTENAIRE DU SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUR SON TERRITOIRE

Dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat (PLH), Saint-Lô Agglo a mis en place sur son territoire une **Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour favoriser la rénovation énergétique des logements et **des dispositifs d'aides financières « Défi Zéro logement vacant »** pour favoriser l'acquisition-rénovation de logements vacants depuis plus de deux ans.

Saint-Lô Agglo a la **volonté de promouvoir auprès du grand public la rénovation énergétique des habitations en sensibilisant sur les dispositifs d'accompagnement et d'aides financières** mis en place sur son territoire :

L'OPAH, Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat qui permet de bénéficier d'un **accompagnement gratuit** et d'**aides financières** pour la **rénovation énergétique des logements** et pour l'adaptation des logements. L'accompagnement est réalisé par le CDHAT.



Le dispositif « Défi Zéro Logement vacant » qui permet de bénéficier d'aides financières pour l'acquisition-rénovation de logements vacants depuis plus de 2 ans (de 3 000 € à 15 000 €) et pour leur remise en location (5 000 €).

[1] CEE : certificats d'Economie d'Énergie

Contact pour le dispositif « Défi Zéro logement vacant » :

Service Habitat : 02 14 29 00 38 – habitat-bal@saint-lo-agglo.fr

Contact pour le dispositif OPAH :

CDHAT : 02 33 75 62 40 – 210 rue Alexis de Tocqueville
ou

lors des permanences sans rendez-vous

Saint-Lô

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lundis de 9h à 12h

Tour Saint-Lô Agglo – 70 rue du Neufbourg

Tessy-Bocage

Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h

Pôle des solidarités - 1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire

Marigny-le-Lozon

Le 2^e jeudi du mois de 14h à 17h

Pôle public - 1 place Cadenet - Marigny

Saint-Clair-sur-l'Elle

Le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h

Maison des services – 17 Place Guillaume le Conquérant

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr



Contact presse Crédit Agricole Normandie :

Delphine Bénée

06 76 64 55 21 / 02 31 55 64 64

delphine.benea@ca-normandie.fr



Contact presse Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly

02 31 06 98 85

emmanuelle.tirilly@normandie.fr